



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée :

LIEU OU STATION : Karellis Montricher

Discipline	GEANT	GS Haut		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	LA SOMMA			
Catégorie	Toutes categ.	U16		
Altitude départ (m) :	2345	2345		
Altitude arrivée (m) :	2030	2100		
Dénivelé (m) :	315	245		
Longueur (m) :	1280	1040		
Sous le N° d'homologation	4633/02/25	4634/02/25		
Code FFS	1499	2082		
Ancien nom de la piste				

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Mario MASCIA

Date d'expiration (1) :

07/35

Fait le : 19 février 2025

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.



(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

Sans difficulté tout le long de la piste

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : ? / Câbles : **BIPAIR** ou autre / Radios : **OUI**

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes :

TSD 6 places Vinouve 2000 pers/h
Puis, TS 4 places des Arpents 1800 pers/h pour la rotation pendant la course (environ 12 mn)

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Madame Céline FURLANO, Présidente du Club
Monsieur Sylvain LECOMTE, membre du club

16. Observations générales :

17. Conclusions :

PISTE HOMOLOGABLE

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- Homologation ou ré-homologation - Documents techniques :

Photo Croquis Profil Descriptif Plan de situation

Lieu et date : Les Karellis, 15/02/25

L'inspecteur Régional : Mario MASCIA

Signature :

M.MASCIA

DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

**CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).
 A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.**

Comité : SA		Club : Club des sports montricher les karellis	
Lieu : Les Karellis		Nom de la piste : la somma	
Nom et adresse du demandeur : LECOMTE Sylvain rue du général gerlotto 73300 st Jean de Maurienne			
Tél. :	GSM : 06.10.85.83.43	Email : sylvainlec@orange.fr	

Ré-homologation : La piste a déjà été inspecté par :

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation	3820/02/20	3821/02/20		
-----------------------------	-------------------	-------------------	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	SG	SG Haut	GS	GS Haut
Catégorie →	Toutes categ.	U14	Toutes categ.	U12-U14-U16
Altitude départ (m) :	2345	2345	2345	2345
Altitude arrivée (m) :	2030	2100	2030	2100
Dénivelé (m) :	315	245	315	245
Longueur (m) :	1280	1040	1280	1040
Pente moyenne % :	24	24	24	24
Pente maximum % :	37	37	37	37
Pente minimum % :	12	12	12	12
Orientation de la piste :	N.E	N.E	N.E	N.E

☞ **Situation géographique, descriptif du terrain :** (Précisez)
 Au sud Ouest des Karrelis exposition Nord-Est, terrain découvert et pâturage.

☞ **Enneigement habituel :**
 Branchement d'eau : **NON** Neige de culture : **NON**
 (Précisez) : .Neige naturelle

☞ **Effets du vent :** (Précisez) :
 .Vent de Sud sur toute la longueur de la piste de faible à modéré..

☞ **Dispositif de sécurité et de protection :**

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez : Aire de départ et d'arrivée hermétique par filets C(interdiction) et filet BC et B (protection)
 Bannière piste fermée compétition mise en place au début de la piste . Information à l'arrivée du télésiège. Piste fermée par des filets surtout la largeur

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : Départ : A 2345 m à 100 m en contrebas de l'arrivée du télésiège des Arpents .
Arrivée : A 2030 m Située sur une plate forme 50 mètres au dessus du départ du télésiège des Arpents

○ Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :
tente provisoire.

○ Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez : tente mobile

○ Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :
(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : BIPAIR / Radios : OUI

Précisez : 15 postes radios antenne longue portée disponible

 Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : à 18 kilomètres au sud Est de ST JEAN DE MAURIENNE par la D81 (Bis)
Au départ de la station par le télésiège débrayable six places du Vinouve (2000 s/h) puis par le télésiège 4 places des Arpents (1800 s/h)...

○ Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :
Télésiège débrayable six places du Vinouve (2000 s/h)
Télésiège 4 places des Arpents (1800 s/h).....

 Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : Evacuation par le service des pistes (12 pisteurs) au cabinet médical situé sur le front de neige puis si besoin par ambulance conventionnée ou par hélicoptère en fonction de la régulation du 15

- Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : OUI
- Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : Hôpital Dominique Saint-Jean de Maurienne (18 km)...

Date de la demande : 07/02/2025

Nom du demandeur: LECOMTE Sylvain

GSM : 06.10.85.83.43

Email : sylvainlec@orange.fr

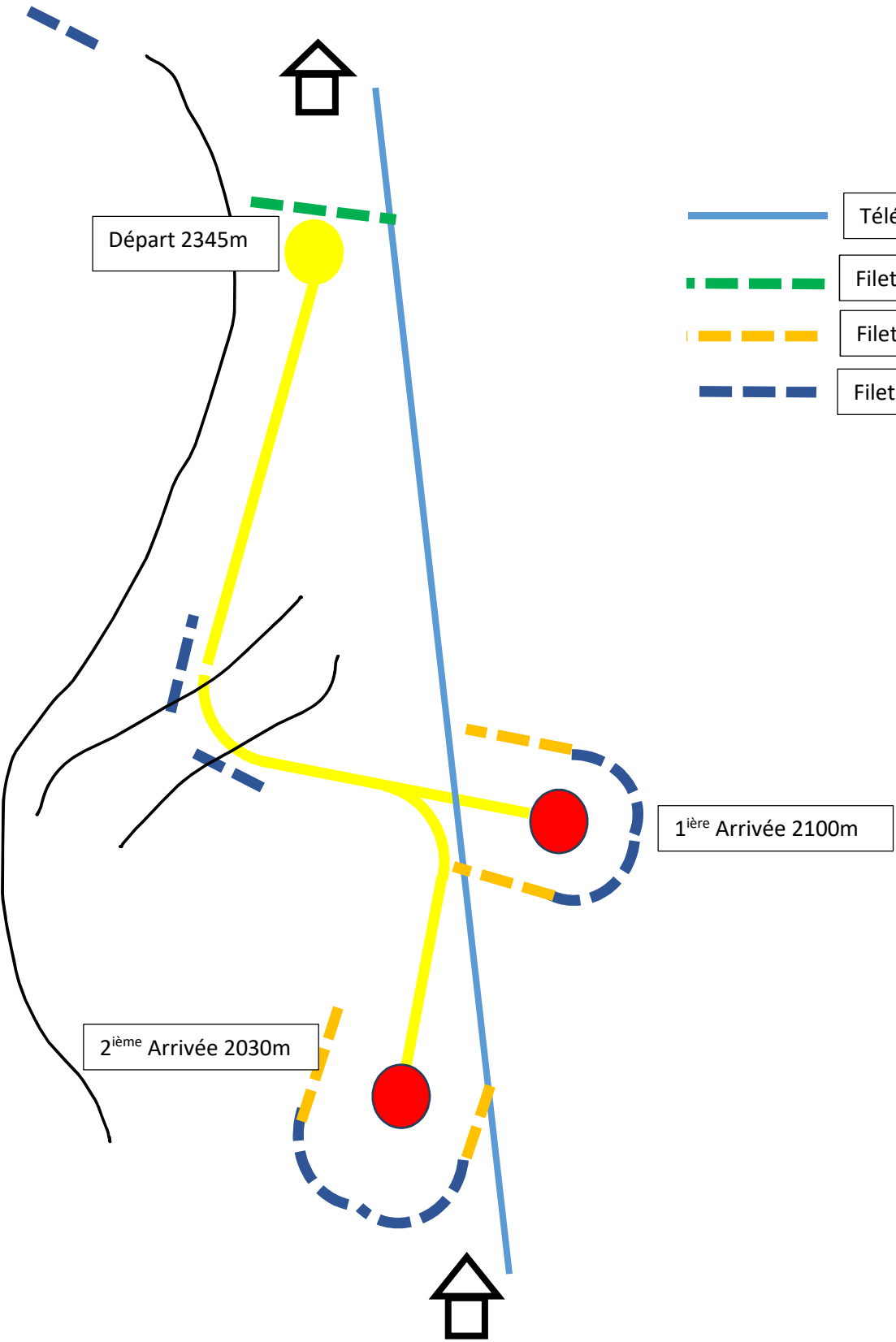


2nde Arrivée
2030 m

1ère Arrivée
2100 m

Somma

1er Départ
2345 m



Départ 2345m

1^{ère} Arrivée 2100m

2^{ème} Arrivée 2030m

- Télésiège
- Filet C
- Filet BC
- Filet B

90° 0.00 km | 2360 m | 3°

1er Départ
2345m

1ère Arrivée
2100m

2ème Arrivée

km

0.5

1

1.

